

Arrêté portant l'organisation de l'examen du diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale –
session 2023

**Le recteur de l'académie de Dijon,
par délégation de la rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté,**

- Vu** le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles D 451-57-1 ;
- Vu** le Code de l'éducation, notamment son article D 612-32-2 ;
- Vu** le décret n°2018-733 et n°2018-734 du 22 août 2018 modifié relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- Vu** le décret du 8 janvier 2019 relatif au cadre des certifications professionnelles ;
- Vu** le décret n°2019-1554 et n°2019-1558 du 30 décembre 2019 relatif aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie ;
- Vu** l'arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II ;
- Vu** l'arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles ;
- Vu** l'arrêté du 31 juillet 2020 portant définition de mesures transitoires pour l'entrée dans des formations conduisant à un diplôme du travail social au grade de licence et modifiant l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'assistant de service social, l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé, l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé et l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale ;
- Vu** l'arrêté du 31 juillet 2020 définissant les blocs de compétences du diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale et portant modification de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale ;
- Vu** l'arrêté du 9 août 2022 portant modifications des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'État d'assistant de service social, au diplôme d'État d'éducateur spécialisé, au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé et au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale ;
- Vu** l'arrêté d'ouverture des inscriptions du 18 octobre 2022 relatif au Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale ;
- Vu** l'arrêté du 23 mai 2023 portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé, au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale.

Arrête

Article 1 : Le jury du Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale, organisé au titre de la session 2023, est composé comme suit :

Président : Monsieur Florent SCHEPENS, Professeur de sociologie. Université de Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

Vice-président : Monsieur Christian TESSIER, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de classe normale – Rectorat Dijon

Vice-présidente : Madame Anita JACQUES, adjointe à la cheffe du service formation et certification – DREETS B/FC – Dijon

Membres de la profession :

- M. Julien BRIFFOX – CESF, Action Logement Services – Dijon
- Mme Elodie LAMBERET – CESF Association Le Pont - Mâcon
- Mme Marilynne FASSY – Association Médico Sociale - Dijon
- Mme Maïlys GOUDEY – CESF, prestations Familiales – UDAF 25
- M. Jean-François NOIRIAT VERAY – Directeur CCAS de Semur-en-Auxois
- Mme Séverine TESTARD – Conseil départemental du Jura
- Mme Sylvie FAURE – Mandataire judiciaire à la protection des majeurs
- Mme Justine BESSARD, CESF, CCAS de Dijon – Résidence Sociale Abrioux

Membres de l'enseignement :

- Mme Edith BLANC – Lycée H. Friant – Poligny
- Mme Véronique FAUCONNET – Lycée Les Arcades – Dijon
- Mme Christine FIEUX – Lycée H. Friant – Poligny
- Mme Agnès FOSTEL – IRTS Franche Comté – Besançon
- Mme Agnès GENIN – IRTS Franche Comté – Besançon
- Mme Sandrine LIBOZ – Lycée Les Arcades – Dijon
- Mme Sanela MANJGAFIC – Lycée Simone Weil – Dijon
- Mme Rachel PAUL – Lycée Simone Weil - Dijon

Fait à Dijon, le 11 septembre 2023

Le recteur de l'académie de Dijon,
et par délégation de la rectrice de la région
académique Bourgogne-Franche-Comté

Pierre N'GAHANE

